

N° 524 |

ARRÊTÉS

MAIRIE  
DE  
**BRENNILIS**  
FINISTÈRE

Code Postal : 29690

Tél. : 02.98.99.61.07

Fax : 02.98.99.67.67

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

---

.Le Maire de la Commune de BRENNILIS,

.Vu l'article 122;11 du code des Communes autorisant Monsieur le Maire à déléguer une partie de ses fonctions à un adjoint,

.Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 23 mars 2001 fixant le nombre d'adjoints,

.Vu le procès verbal du 23 mars 2001 portant élection de

ARRÊTE

Article unique :

MR CORRE Yves, Maire, en cas d'absence, donne délégation à Mr MANAC'H Alexis en ce qui concerne le domaine des bâtiments communaux.

Cette délégation est donnée avec effet au 23 mars 2001.

Fait à BRENNILIS, le 23 mars 2001.

Le Maire,  
Y. CORRE.



Pour acceptation,  
l'adjoint,

